

## Déclaration liminaire UNSA / CGC

CTM du 23 Juin 2022

*Messieurs les Ministres*, Mme la Secrétaire Générale,

Ce CTM se tient en parallèle d'une situation politique assez inédite pour notre pays et qui aura sans doute des répercussions importantes en termes de dialogue social et de négociations sociales.

Pour l'UNSA et la CFE-CGC, la démocratie sociale doit continuer d'être un moyen d'avancer et les relations sociales doivent prendre toute leur place pour permettre d'aboutir à des accords au bénéfice des salariés et des fonctionnaires notamment au sein de notre ministère.

Même si nous restons attentifs à la situation politique de notre pays et à sa capacité à répondre aux attentes des salariés et des fonctionnaires, nous sommes actuellement dans l'attente de réponses pragmatiques à quelques sujets que les électeurs ont mis au centre de leurs préoccupations la semaine dernière et à fortiori les fonctionnaires.

Votre recherche de majorité à l'Assemblée Nationale ne doit pas faire oublier les difficultés de nombreux français et agents publics face à la hausse continue de l'inflation.

### **L'UNSA et la CGC vous rappellent leurs priorités :**

- Le pouvoir d'achat des fonctionnaires est une urgence qui doit se traduire sur les feuilles de paye.

L'inflation annuelle a été mesurée en mai 2022 à 5,2 % par l'INSEE. Les prévisions de ce même institut sont en très forte hausse pour juin et les mois suivants et les analyses convergent pour considérer que ce phénomène durera au moins jusqu'à fin 2023 Ce constat conforte la demande de nos fédérations d'agir rapidement afin que la valeur du point d'indice soit fortement augmentée et ce dès le 1er juillet.

Les mesures attendues et promises devront être prises rapidement tant sur les salaires que sur le point d'indice et les pensions de retraite. Elles doivent être effectives dès cet été.

La responsabilité du parlement et du gouvernement est d'apporter des réponses concrètes pour améliorer le quotidien de chacun dans le contexte inflationniste que nous connaissons.

Les carrières doivent être revues afin de permettre une véritable progression au fil du temps. Il n'est pas envisageable de conserver un salaire fondé sur l'indice minimum de traitement pendant des années !

De plus, si l'augmentation de l'inflation se poursuit, un dispositif permettant une indexation de la valeur du point d'indice devra être mis en place.

**D'autres mesures sont attendues :**

- L'UNSA et la CGC estiment que les frais de mission et les frais kilométriques doivent également être réactualisés.

Les indemnités kilométriques, bien que revalorisées de 10 % par l'arrêté du 14 mars 2022, ne couvrent pas la réalité des frais engagés par ces agents dans le cadre de leurs missions, ce qui n'est pas acceptable.

Nous demandons une nouvelle augmentation significative des indemnités kilométriques destinées à rembourser les frais engagés par les agents. Il en est de même pour les frais de mission (restauration, nuitées), eux aussi impactés par l'inflation.

A l'instar du secteur privé, le forfait « mobilités durables » doit aussi être amélioré. Il devrait pouvoir être couplé avec la prise en charge par l'employeur public d'une partie des frais de transport en commun.

Son montant reste, depuis sa création, limité à deux cents euros au maximum. Alors même que, dans le même temps, ce forfait, pour les salariés du privé est passé de quatre cents à six cents euros et permet, de plus, la prise en charge des frais de transport en commun hors abonnement ainsi que ceux de trottinettes ou scooters électriques en location ou en libre-service.

Nous demandons le relèvement du montant du forfait « mobilités durables » des agents du ministère à six cents euros, et son extension à d'autres modes de transports alternatifs.

- Tous les barèmes des prestations d'action sociale doivent être réévalués pour tenir compte de l'inflation.

**Au niveau du ministère, nos organisations demandent également :**

- La possibilité d'aller au-delà des 3 jours de télétravail pour réduire les déplacements des agents pour celles et ceux qui ont des longs parcours de déplacements domicile travail et qui en feront la demande, tant que les prix du carburant seront à ces niveaux intolérables,
- Une revalorisation indemnitaire de 3% (inflation).
- L'augmentation des tickets restaurants à 8 euros, montant moyen des tickets restaurants dans les entreprises,
- Pour les agents qui se déplacent pour venir au travail en voiture, les conséquences des hausses du prix des carburants sont importantes pour des salaires qui n'ont pas été revalorisés depuis 6 ans.

Nos fédérations demandent le renouvellement de la prime inflation de 100€ voire son maintien tant que les carburants resteront à ce niveau intolérable.

**Le gouvernement a réitéré durant ces dernières semaines sa volonté de réformer la France.**

L'UNSA et la CFE-CGC vous réaffirment notre hostilité à tout nouveau recul de l'âge légal pour pouvoir partir à la retraite.

De même, nous défendons sans ambiguïté le régime particulier des fonctionnaires notamment le code des pensions civiles et militaires.

**Au niveau ministériel,** les réformes engagées, les transferts de missions incessants, les suppressions de postes, les emplois non

pourvus affaiblissent notre capacité à faire face aux missions essentielles.

*Mardi dernier, les agents de la CCRF étaient dans la rue et en grève pour refuser une répartition hasardeuse et dangereuse des compétences en matière de sécurité alimentaire, symbolisée par le transfert de 60 emplois de la CCRF vers le Ministère de l'Agriculture.*

Partout dans notre ministère, les administrations des contrôles physiques sont affaiblies alors qu'il y a des besoins réels de surveillance pour la protection des populations.

A la DGFIP, près de 3000 postes ne sont pas pourvus notamment en catégorie C, *et le recrutement de contractuels et d'intérimaires sans compétence, sans formation se multiplient.*

*Est-ce ainsi que nos administrations vont remplir leurs missions ? Nous ne le pensons pas !*

M. le Ministre des Finances Publiques, comme vous l'avez souligné dans votre vidéo, oui les agents et les cadres de ce ministère sont bien au travail et ils l'ont démontré durant ces deux années de crise sanitaire, permettant à la France, aux entreprises, de maintenir leurs activités.

Maintenant, ils vous accueillent, vous regardent *et vous demandent à leur tour d'être au travail*, c'est-à-dire qu'en tant que ministre et décideur politique, de maintenir leur pouvoir d'achat, leur cadre de travail, leur qualité de vie au travail, et de ne pas toucher à leur droit à la retraite.

Merci.